

Médisance punie

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **47 (1909)**

Heft 26

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-206087>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

sein des sociétés, logées à l'hôtel de la « Belle-Etoile ».

— Anne, ma sœur Anne...?

— Je perçois dans le lointain, bien loin, bien loin, un préavis municipal.

Ah! bon. Les murmures s'apaisent... Les jours, les semaines, les mois passent.

— Anne, ma sœur Anne...?

— J'ouïs de vagues bruits. On parle, me semble-t-il, de la nomination d'une commission.

Pourtant! Et les jours, les semaines et les mois de continuer leur course inexorable.

— Anne, ma...?

— Du calme! Le Conseil discute. On cherche un emplacement. Patience, patience donc.

« Patience », « choix d'un emplacement », à Lausanne, c'est synonyme; chacun sait ça. On patiente donc.

— Anne, ma sœur Anne, de grâce?

— Espoir! L'emplacement n'est pas encore définitivement arrêté, mais on ouvre un concours d'architecture, tout de même.

Enfin! Toutes les sociétés — à Lausanne, quand on dit: « sociétés », c'est tout le monde — sont dans la joie, bien qu'elles n'osent encore trop croire à la réalisation d'un vœu si longtemps caressé.

Nouvel intermède des jours, des semaines et des mois.

— Anne, ma sœur...?

— Un moment, s'il vous plaît. Le concours est fermé, le jury s'est prononcé. Je perçois un *nouveau* préavis municipal.

Long entr'acte. Trépignements d'impatience dans l'auditoire. On frappe des pieds.

— Anne...?

— Silence! Le préavis municipal est déposé sur le bureau. On a nommé une *nouvelle* commission. Elle va se mettre à l'œuvre avec ardeur. Nous touchons au port.

Bravos! de toutes parts. Quelques incrédules, incorrigibles, gardent cependant encore le silence et hochent la tête.

Les jours, les semaines, les mois s'écoulent, inexorables toujours.

— Anne, ma sœur Anne, mais que se passe-t-il?...?

— Rien, pour le moment. La commission est à l'œuvre et la question à l'étude.

Nouvelle attente, longue, très longue, interminable.

— Anne, ma sœur, dissipe notre angoisse. Où en sommes-nous?

— Hélas, je ne saurais le dire. La commission s'est divisée sur la question de coût et d'emplacement... Or, vous voyez de quoi il retourne.

— Oui, c'est-à-dire que nous risquons un nouvel ajournement?

— Je le crains. Comme dit la chanson: « Il était un petit navire... » vous savez le reste.

Morale. — Il n'y aurait rien d'étonnant qu'au mois de novembre, dans les programmes des divers partis, on revît figurer l'éternelle question de la *grande salle*, et que le corps électoral, toujours benévole, s'y laissât prendre une fois de plus. Il y a vingt ans au moins, cinq législatures, que c'est ainsi; l'habitude, dit-on, est une seconde nature.

A moins que... La patience a des limites, même celle des Lausannois.

« Assez! pourraient, cette fois, s'écrier les électeurs; il ne faut pas nous la faire plus longtemps. On la connaît, celle-là. »

On ne plaisante pas toujours impudemment avec le scrutin. J. M.

« L'ORAGE » (en français)

Pour répondre au désir qui nous est exprimé par plusieurs de nos lecteurs, amis du patois, voici la traduction française du morceau: *L'ORAGE* (patois picard), que nous avons publié samedi dernier.

C'était dans ces chauds jours, que laissant tomber leurs fanes
Les blés murissaient parmi les champs tous jaunes;
Méditant sur mon sort, je poussais mon rayon (sillon),
Mais voilà qu'un gros orage, charrié par le vent d'amont,
Frappe un coup qui redonne jusqu'au fond des vallées,
Et fait trépigner les bêtes épouvantées;
Ces arbres, ils s'en émeuvent, tout ce bois, il en frémit;
Longtemps dans ces montagnes on l'entend qui bruit.
Tout se tient coi; puis plus rien. Tout retient son souffle.
Cimetières et cerueils ne sont pas plus muets que la plaine.
On dirait que tout attend, transi, grelottant de peur,
La débâcle effroyable qui va faire notre malheur.
Cependant les laboureurs ont regardé par derrière;
Le nuage monte, il s'étire, il se gonfle. Le vent d'arrière
S'y précipite, le secoue, dans de noirs tourbillons
Le balance et l'éparille comme une poignée de flocons.
Le jour s'était fait soir. Gonflé de grêles et de tempêtes,
L'orage s'approchait, s'épanouissait sur nos têtes.
On dételle au plus vite au milieu de son sillon.
On démarre, sans regarder, pour gagner sa maison.
Les chevaux, comme des ensorcelés, le long du chemin

[s'émoustillent];
Ils frappent les cailloux. Comme fous ils s'élancent çà et là.
Tout d'un coup un éclair, comme une faucille de feu,
Coupe les nues de part en part et vient frôler mes yeux.
Le tonnerre frappe, il éclate, il se roule dans les nuages;
La pluie à gros battants tombe, fouette mon visage.
Une trombe noire de poussière, de graviers soulevés,
Cache ce qui reste de jour; elle s'abat sur les blés,
S'y vautre et les tortille; puis, comme avec des tenailles,
Les déracine, et dans l'air fait tourner les pailles.
Ah! sur ce qu'il en restait, des grêles, comme des moellons,
Se jettent en cliquetant et se déchargent à foison.
J'ai vu, Pierre, oui, j'ai vu tout le labeur de mon année,
Aplati comme un grand route et emporté par le torrent;
Les eaux mordaient les sillons, et d'un bout des champs,
Dans le fossé qui regorgeait, sautaient en gargouillant.
Cependant je rentre par le jardin, trempé jusqu'à ma veste.
Voilà qu'un autre coup de tonnerre tout auprès de moi éclate;
Je tombe tout ébaubi: une pluie de feu d'un blanc roux
Tombe, il clique, il craque, pourfend mon noyer de bout en

Médiance punie. — Je vous assure, ma chère, que je l'ai vue échanger avec votre mari des regards d'intelligence...

— Oh! comme vous le flattez!...

ONNA REMOTCHA

NÉ fau jamé sé fiâ à la mena dâi dzein, et
prendre po on gro toupin on hommo que
n'a pas l'ai tant alluré et qu'à on bliantset
de melannâ aô bin de grisette. Lâi a pertot dâi
mâlin cô, à la campagne tot coumeint per lé
velé. Soveint, lè mimameint lè païsans que vo
dezent lè pllie crouë rubriques.

Lè cein qu'a dû se deré on monsu de Vêvâ,
lâi a on part de teimps, à quau lè arrevâ stasse
que vu vo contâ.

On bon vilhò armailli frebordzai iré décheindu
on dzo de la sènanna dein sta vela yau n'iré
jamé zu. S'arretâvê dévânt toté le botequê et re-
luquavé lè bi z'afféré que l'ai a dedein.

On bordzai dé Vêvâ que lou guegnévê du on
momeint et que peinsavê avâi à fêre a on demi
rollhi, volliu lâi fêre ona farçâ, s'approustet et
l'ai de :

— Bondzo l'ami, vo zité venu ein vela!

— Et bin ouâi, que repond lo frebordzâi.

— Qué dite-vo dé toté cliiau ballé boutequâ
que n'in per ice?

— Tot cein é ma fâi rudo bio!

— Pas veré? Mâ, vo n'ai onco rein vu de sorta.

Venidè avoué mé, vu vo montra auquié dé tiu-
rieu.

Adon s'ein von contro on magazin dé fé yau
lâi a destra dé zuti et afféré de toté le sorté.

Arrevâ lè, noutron malin montré aô frebor-
dzâi ona pucheinta machine et lâi de :

— Ora, l'ami, guegni mé vâi cein! Lè avoué
ci l'affère qu'ora on fâ boutseri per tsi no Nout-
tré chartiutier vo fôtoné lè animau a boutserâ
tot ein via dein lo gros pertou d'amon, vo fon
veri la manevellâ et la bita ressoo per lou per-
tou d'avau ein sâcesse. N'é-te pas onna balla
einveinchon?

— Chéret ma fâi, que répond l'autrô, crayô
mimameint que voutré pareints dusson en avai
zu iena dein lou teimps, ma l'ant fé lou con-

tréro dâi chartiutiers; l'au beta la sâcesse ein
amon, et pu lé onna bitâ qu'é sailli ein avau!
Y.

QUESTIONS ET RÉPONSES. Les deux
noms célè-
bres dont il a été beaucoup parlé ces jours, sont:
SOLFERINO et MAGENTA.

Trois réponses juste seulement. La prime est
échue à Mme B. Græser-Peyer, à Lausanne.

A PROPOS DE LA FÊTE

FÉDÉRALE DE GYMNASTIQUE

LES fêtes de bergers ou de montagnards furent
longtemps les seules fêtes nationales suisses.
La lutte est le plus ancien de nos jeux guer-
riers. Les fêtes de bergers du canton de Berne avaient
pour pendant la fête des armailis qui, de temps
immémorial se célèbre au Rigi. La Confrérie des
armailis s'y présente au complet, avec l'aumônier,
qui doit célébrer le service divin, le « père des ar-
mailis » (sennenvaler), le banneret et le cirgier. On
y admire surtout le cortège du départ pour l'alpage,
avec le beau bétail de Schwytz, les pâtres et les
bergers, les jeux des drapeaux, les concours de
course, de jet de pierre, de lutte au caleçon. Sou-
vent, aux fêtes de lutte, furent joints des exercices
de tir, et inversement. La lutte suisse seule devint,
par la suite, l'objet d'une grande fête sur les pro-
menades des Petits et des Grands Remparts, à
Berne.

En 1805, à Unspunnen (Oberland), eut lieu une
grande « fête de bergers », où tous les cantons
avaient été conviés. Pour la première fois, on avait
élargi le cadre de cette fête d'antique tradition, afin
de remettre en honneur les jeux nationaux. La fête
fut répétée en 1808; plus de six mille spectateurs
s'y rendirent; Mme Staël en fit une description en-
thousiaste dans son livre « De l'Allemagne ».

Dès lors, les « fêtes de lutte » se renouvelèrent
souvent. Depuis que les sociétés de gymnastique
ont pris le grand essor actuel, les gymnastes s'y
viennent mesurer avec les montagnards. La lutte
suisse y a gagné beaucoup. C'est pour la répandre
toujours davantage que furent fondées la Fédéra-
tion des luteurs suisses et d'autres associations
analogues régionales.

Mais ce n'est pas du peuple, c'est de l'école qu'est
sortie la gymnastique; c'est surtout la jeunesse
académique qui en a fait une institution nationale,
avec des fêtes fédérales. A l'époque où Ludwig
Jahn, le « père des gymnastes », réunissait la jeu-
nesse allemande sur les places publiques, pour lui
enseigner l'art dont il était l'apôtre, la gymnastique
trouva d'enthousiastes adeptes dans les Universités
de Zurich, Berne, Bâle.

En 1830, les gymnastes zurichois se mettaient en
relations avec ceux de Lucerne, et, l'année suivante,
ils leur faisaient une visite. Dans cette réunion, on
décida, d'enthousiasme, de convoquer tous les
gymnastes suisses à des jeux olympiques. Le
24 avril 1832, à Aarau, se réunissait environ 60
gymnastes suisses, Zurichois, Bernois, Bâlois, Lu-
cernois, Argoviens. Ils décidèrent de fonder la « So-
ciété suisse de gymnastique », et de célébrer la pre-
mière fête fédérale. C'est ainsi que la ville d'Aarau
fut le berceau de la Société et vit la première fête
fédérale de gymnastique.

Les statuts adoptés à Aarau, en 1832, donnaient
pour but à la Société d'unir plus étroitement les jeu-
nes Suisses, en fortifiant leur corps pour le bien de
la patrie. Dans la suite, cette disposition fut éten-
due; on insista davantage sur le culte et le perfec-
tionnement de la gymnastique et des jeux guer-
riers; mais l'union dans l'amitié et le patriotisme y
a toujours conservé sa place. De même que les tirs,
les fêtes de gymnastique sont de solides piliers de
l'idée nationale.

A noter! Le Brillant pour chaussures manque
dans bien peu de ménages par le fait que le cirage
exige trop de temps et que son emploi est trop pé-
nible. — On arrive sans peine à bien faire briller
les chaussures et le cuir au moyen du Brillant
Congo, lequel, tout en étant d'un emploi facile, rap-
ide et commode, est économique et conserve les
cuirs et les chaussures. Se trouve en vente partout;
où il n'y a pas de dépôt, demandez-le directement à
la *Savonnerie Carl Schuler et Cie, Kreuzlingen.*

Rédaction: Julien MONNET et Victor FAVRAT

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO.